

## Compte rendu de la conférence 7 octobre 2009

Le 7 octobre dernier a eu lieu le lancement de la plaquette de communication « Vers un Agenda 21 scolaire », coordonnée par le Comité 21. Cet événement s'est déroulé au Comptoir général, un lieu dédié au développement durable dans une ambiance scolaire !



Dorothee Briamont, directrice générale du Comité 21, a introduit la conférence en rappelant les travaux du Comité 21 au sein du programme Education au développement durable. Christine Delhaye, responsable du programme, a présenté la plateforme ACCES DD\* dans le cadre duquel le réseau Ecole et Nature, l'Union Nationale des CPIE, le réseau ECORCE, l'Ifreec et le Comité 21 ont collaboré pour l'élaboration de ce document, avec le soutien de la CASDEN. Aujourd'hui, le Comité 21 recense plus de 500 initiatives sur le terrain : ces démarches ne sont plus marginales mais en pleine croissance. Il s'agit, avec cet outil, de convaincre les décideurs (élus, recteurs, inspecteurs d'académie, chefs d'établissements) d'impulser des démarches de développement durable dans les établissements scolaires, avec l'appui des acteurs associatifs de l'EEDD, partenaires privilégiés.

\* Agir ensemble pour ACCompagner les Établissements Scolaires et Extra-Scolaires dans leurs démarches de Développement Durable

Des acteurs du monde de l'Education Nationale, des collectivités, des associations et des entreprises ont participé à ce lancement pour témoigner de leurs expériences de terrain. Quelques moments clés de la matinée :

- **Gérard Granier, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional honoraire, représentant de l'académie de Rouen**



*« Ce qui est important, c'est que les établissements s'engagent sur la base du volontariat et qu'il n'y ait aucune sélection à l'entrée. »*

L'académie de Rouen, en partenariat avec les collectivités locales, le ministère de l'agriculture, la DREAL et deux associations, a initié en 2005 le programme « Etablissements du développement durable », suite à la circulaire ministérielle de 2004 invitant les recteurs à démarrer des projets. Des sessions de formation des correspondants du développement durable de l'académie se déroulent chaque année. Le Comité 21 a participé aux deux premières sessions. Il est essentiel de prendre en compte la volonté des établissements qui s'engagent, preuve de leur motivation. Lors de la mise en place de l'éducation au développement durable au sein des classes, il faut veiller à l'articulation entre les projets éducatifs et les enseignements disciplinaires. Le développement durable n'est pas une matière supplémentaire mais doit être intégré dans les enseignements existants. Le nombre d'établissements participant à la démarche ayant fortement augmenté ces dernières années, les 12 partenaires du réseau "Etablissements du développement durable"(EdDD) ont mis en place un système de labellisation pour reconnaître le travail des équipes les plus actives. 25 établissements ont obtenu le niveau 1 en 2009. Les perspectives actuelles sont ambitieuses car le nouveau recteur, Marie-Danièle Campion, souhaite, à échéance de trois ans, faire entrer la totalité des établissements dans la démarche « Etablissements du développement durable ».

**Les chiffres: 27 établissements ont répondu présents en 2005 et ils sont plus de 140 aujourd'hui.**

- **Olivier Hericher, directeur de l'école primaire Albert Camus à Fécamp (76)**



*« Nous observons une mise en valeur des élèves en difficulté. La démarche permet de faire le lien entre la vie scolaire et la vie extrascolaire. Les enfants réinvestissent les idées chez eux : on crée des passerelles entre l'école et le quartier. »*

L'école est engagée dans la démarche « Etablissements du développement durable » depuis 2006 dans une zone ZEP, en proie à des difficultés socioculturelles. La démarche se veut participative et les actions sont mises en place dès lors que le projet est réalisable. Dans le cas contraire, aucun refus n'est formulé sans explication, pour que les enfants puissent comprendre et formuler d'autres demandes. La démarche met en valeur un travail d'équipe qui dépasse l'équipe enseignante. Il n'y a aucune hiérarchie mais une totale égalité d'intervention qui permet l'apparition d'une nouvelle forme de relations à l'école entre les élèves, les enseignants, les parents et le personnel de service. Le dialogue et la persévérance sont les clés de la démarche. Il est important de créer une continuité dans le programme ; chaque classe doit s'impliquer à son niveau. Plus on démarre jeune dans la démarche et plus il est facile de s'adapter. Chaque échelon de l'école est nécessaire à la compréhension de la démarche et à son ancrage dans la durée. Il s'agit de faire place à un cheminement tout au long de la scolarité. L'idéal serait de regrouper tous les niveaux à l'échelle d'un territoire.

#### **Une méthodologie qui a fait ses preuves !**

1<sup>ère</sup> année = diagnostic et motivation,  
2<sup>ème</sup> année = plan d'action et émerveillement,  
3<sup>ème</sup> année = changement des équipes et persévérance,  
4<sup>ème</sup> année = relance du programme et solidarité.

- **Alexandra Siarri**, responsable « sensibilisation à l'éco-citoyenneté » à la communauté urbaine de Bordeaux



Le projet de tramway de la ville de Bordeaux, démarré il y a dix ans, est à l'origine de la démarche d'éducation au développement durable et de la création du dispositif « Juniors du développement durable » en 2009. Depuis 2001, le budget consacré à la communication a été en partie affecté à trois types d'actions d'éducation à destination des primaires, en lien étroit avec l'inspection académique : les actions de sensibilisation ; les actions de projets et l'Agenda 21 scolaire. La CUB accompagne aujourd'hui 15 écoles primaires en Agenda 21. Lors de la mise en œuvre du projet, il est nécessaire de s'appuyer sur le soutien d'une association et d'un comité de pilotage complet : les enseignants, les enfants, le personnel de service de la cantine, de la bibliothèque... La participation des élèves dans les projets est forte, en lien direct avec les matières existantes : les CP comptent en cours de mathématique et les CM2 font les graphiques. La traçabilité des produits fait référence au cours de géographie en étudiant leur provenance par exemple. Les actions doivent sortir du cadre scolaire et aller bien au-delà. La CUB a créé un site internet mettant en ligne toutes leurs ressources : fiches pédagogiques et outils pour les enseignants pour aider d'autres personnes à impulser une démarche. La CUB, l'IUFM et le rectorat, en partenariat avec l'inspection académique, ouvrent dès la rentrée 2009-2010 des formations aux enseignants et aux représentants des services municipaux.

« L'association vient en renfort technique et la collectivité veille au respect et à l'implication des équipes municipales pour assurer la pérennité du projet. »

**Les chiffres :** Les élèves concernés étaient 3 000 en 2001 ;  
Ils sont aujourd'hui 10 000 dans le cadre du dispositif Juniors du développement durable.

- **Charles Boulland**, administrateur et président de la commission EEDD de l'Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement



Le label Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) géré par l'Union nationale des CPIE est attribué pour une durée de 10 ans renouvelable, à des associations à fort ancrage territorial. Sur leur territoire d'implantation, les 82 CPIE agissent en faveur du développement durable dans les domaines de l'éducation à l'environnement pour tous les publics et de l'accompagnement des acteurs de terrain. En ce qui concerne l'éducation nationale, les CPIE accompagnent les établissements pour faciliter la mise en œuvre de leur projet « Etablissement en démarche de développement durable » et pour créer de nouveaux partenariats. Ils permettent ainsi de mettre en cohérence les actions réalisées au sein de l'Ecole avec les réalités du territoire de vie des élèves. Ils fournissent également aux professeurs de véritables études de cas « locaux » leur permettant de donner plus de sens à leurs enseignements et de véritables occasions d'interdisciplinarité au regard des enjeux de ce territoire. Cette démarche s'appuie sur les personnes les plus motivées de la communauté éducative pour les amener à être le véritable moteur de la démarche Agenda 21. Cette façon de procéder assure alors l'inscription d'une véritable démarche de progrès dans la durée.

« Il faut apprendre aux enseignants à décliner le développement durable dans des sujets de la vie courante afin de mettre en cohérence le vécu et la connaissance des élèves. »

**Les chiffres :** 10 000 adhérents  
63 départements et 21 régions  
Plus de 900 salariés



- **Francis Thubé, directeur de l'Institut de formation en recherche éducation à l'environnement Poitou-Charentes**



*« Nous sommes dans une logique d'accompagnement : prendre en charge, piloter un projet, cela ne s'improvise pas. Il faut de la formation. »*

L'Ifrée (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement) a pour objectif de favoriser une plus grande implication citoyenne par l'éducation à l'environnement, pour tous les acteurs économiques, sociaux et culturels. La formation initiale et continue des enseignants est la première mission de l'Ifrée, qui se place au service de la démocratie participative et de l'aide à la décision. Depuis 2005, l'Ifrée participe, en partenariat avec l'Education nationale, à plusieurs expériences de mise en œuvre de démarches de développement durable dans des établissements scolaires, soit en accompagnant les équipes, soit en intervenant en amont lors de formation. Les démarches doivent être ouvertes sur l'extérieur et non centrées sur l'établissement : c'est une logique interne en interrelation et connexion avec l'extérieur. L'association accompagne les démarches depuis la définition des objectifs, jusqu'à la réalisation du projet, en tenant compte de la recherche des moyens à mettre en œuvre. C'est une démarche éducative et non de « dressage comportemental », basée sur les valeurs de l'éducation et une efficacité sur le long terme. La logique utilisée est donc celle de la révolution culturelle.

- **Roland Gérard, co-directeur du réseau Ecole et Nature**



*« Avant, on rêvait d'une école laïque, gratuite et obligatoire, aujourd'hui on rêve d'une école en plus, une école écologique, locale, et mondiale. »*

Le réseau s'est donné pour but de développer l'éducation à l'environnement. A cette fin, il met en relations les acteurs, favorise la création d'outils pédagogiques innovants et participe à la mise sur pied d'une représentation nationale de l'éducation à l'environnement. Dans sa mise en œuvre, il défend un état d'esprit favorisant la solidarité citoyenne entre les artisans du développement durable. Il ne s'agit donc pas pour le réseau de faire de l'éducation à l'environnement, mais d'être au service de tous ceux qui en font, dans le respect de leurs approches, de leurs appartenances et de leurs pratiques. Il faut organiser un fonctionnement en réseau, rapprocher ceux qui font du développement durable de ceux qui décident. Il est nécessaire d'avoir une démarche en amont et d'être au plus prêt des besoins, afin de créer un climat de confiance entre les décideurs et les acteurs. Les problèmes de communication entre ces deux protagonistes sont fréquents. Le réseau essaie de leur montrer que ce n'est pas le plus important, mais que ce qui compte, c'est bien de faire et non de dire.

**Le rendez-vous :** Les assises nationales EEDD ont pour ambition de réunir tous les acteurs EEDD les 27, 28 et 29 octobre 2009 à Caen

**Le chiffre :** déjà plus de 800 inscrits aux assises EEDD

**Pour en savoir plus :** <http://assises-eedd-2009.fr/>

- **Patrick Picard, directeur central de la CASDEN**



Née de la volonté des enseignants, créée et gérée par eux, la CASDEN Banque Populaire est la banque coopérative des personnels de l'Education nationale, de la Recherche et de la Culture. Aujourd'hui, la CASDEN, c'est 1 500 000 sociétaires et adhérents, 500 personnes à plein temps et 200 bénévoles issus de l'Education nationale qui animent les délégations départementales. La CASDEN est très souvent sollicitée pour des demandes de soutien financier de projets de développement durable. Elle a donc souhaité s'engager en concentrant ses moyens sur l'aide à l'éducation à l'environnement et au développement durable. Elle apporte son soutien à des associations ou structures relevant ou proches de l'Education nationale qui oeuvrent dans ce sens. Membre du Comité 21, la CASDEN s'est intéressée à l'outil méthodologique que constitue cette plaquette et a souhaité apporter son concours à la réalisation et au financement de ce document. Elle le diffusera également, accompagnée d'un mode d'emploi spécifique, auprès de ses Délégations Départementales et de son réseau de correspondants dans les établissements scolaires.

« La CASDEN s'engage à diffusion argumentaire en s'appuyant sur ses délégations départementales et son réseau de correspondants dans les établissements scolaires. »

**Chiffres :** 1 500 000 sociétaires et adhérents  
100 délégations départementales

### Diffusion de la plaquette "Vers un Agenda 21 scolaire"



→ Mise à disposition du document papier pour les acteurs de terrain (collectivités, éducation nationale, associations...) sur demande (hors frais de port).

→ Téléchargez et imprimez le fichier numérique avec vos propres coordonnées ([www.comite21.org](http://www.comite21.org) -> rubrique Agenda 21 scolaire)

→ Téléchargez le mode d'emploi pour vous guider dans la lecture de l'outil : [www.comite21.org/docs/guides/mode-d-emploi-argumentaire.pdf%09%09](http://www.comite21.org/docs/guides/mode-d-emploi-argumentaire.pdf%09%09)

→ Retrouvez les témoignages des intervenants lors de la conférence de lancement, le 7 octobre 2009, au Comptoir général à Paris : [www.comite21.org/docs/education/agenda-21-scolaires/outils/2009/compte-rendu-de-la-conference4.pdf](http://www.comite21.org/docs/education/agenda-21-scolaires/outils/2009/compte-rendu-de-la-conference4.pdf)

→ Retrouvez l'intégralité des contributions des décideurs du programme "Etablissements du développement durable" de Haute-Normandie : [www.comite21.org/docs/education/agenda-21-scolaires/outils/2009/temoignages-desdecideursdehn.pdf](http://www.comite21.org/docs/education/agenda-21-scolaires/outils/2009/temoignages-desdecideursdehn.pdf)